https://enseignants.se-unsa.org/Obligation-vaccinale-a-quand-une-derogation-pour-les-PsyEN



Obligation vaccinale : à quand une dérogation pour les PsyEN

?

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : jeudi 25 août 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Obligation vaccinale : à quand une dérogation pour les PsyEN ?

La loi sanitaire promulguée le 30 juillet 2022 prévoit une réintégration des personnels suspendus, à discrétion de la Haute Autorité de Santé (HAS), lorsque la situation médicale ne justifiera plus l'obligation vaccinale. Les PsyEN restent toutefois sur la touche.

Outre que les critères d'évaluation de la situation médicale sont plus qu'obscurs, la HAS s'est récemment prononcée contre la levée de l'obligation vaccinale pour les professionnels des secteurs sanitaire et médico-social. Le SE-Unsa a donc rappelé au ministère de l'Éducation nationale, en présence du Ministère de la Santé et du Haut Conseil de la Santé publique que :

- les psychologues ne sont pas des personnels soignants (la profession n'est pas inscrite dans le Code de Santé publique) ;
- au sein de l'Éducation nationale, ils n'exercent pas dans des établissements médico-sociaux ni auprès de personnes reconnues comme vulnérables;
- certains ministères ont assoupli les exigences liées à l'obligation vaccinale pour les mêmes motifs (Justice, notamment);

Malgré notre insistance et l'aveu du ministère sur l'absence totale de critères médicaux sur cette mesure, ce dernier reste déterminé à considérer les PsyEN comme les professionnels de santé et ainsi les laisser sous obligation vaccinale. Ce sont donc de nombreux PsyEN qui sont suspendus de leur fonction depuis plusieurs mois.

Outre l'iniquité de la situation, le SE-Unsa dénonce une rupture du Service public de psychologie à l'École, puisque les collègues actuellement suspendus ne sont pas remplacés.

Le SE-Unsa déplore le refus de l'employeur d'abandonner les mesures de suspension des psychologues de l'Éducation nationale, et ce malgré la pénurie inédite de personnels en cette rentrée!